

Avis public

Municipalité de Tadoussac

Aux Contribuables de la susdite municipalité

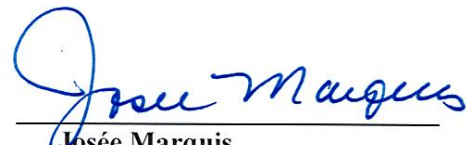
AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la
soussignée, secrétaire-trésorière-adjointe de la
susdite municipalité, QUE :**

Le Conseil de la Municipalité de Tadoussac adoptera, le 8^e jour de février 2022
à 19h, le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO 331-4 AYANT POUR OBJET L'ADOPTION D'UN CODE
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ POUR LES ÉLUS
MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC.

DONNÉ À TADOUSSAC CE 31 JANVIER 2022



Josée Marquis,
Secrétaire-trésorière-adjointe

